

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 540
Date du rapport : 19 septembre 2021
Date des Données : 18 septembre 2021

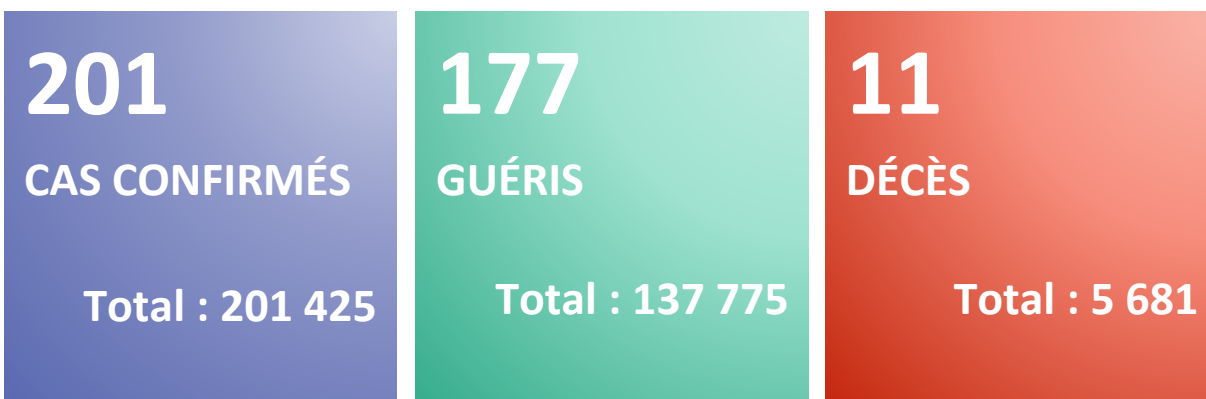
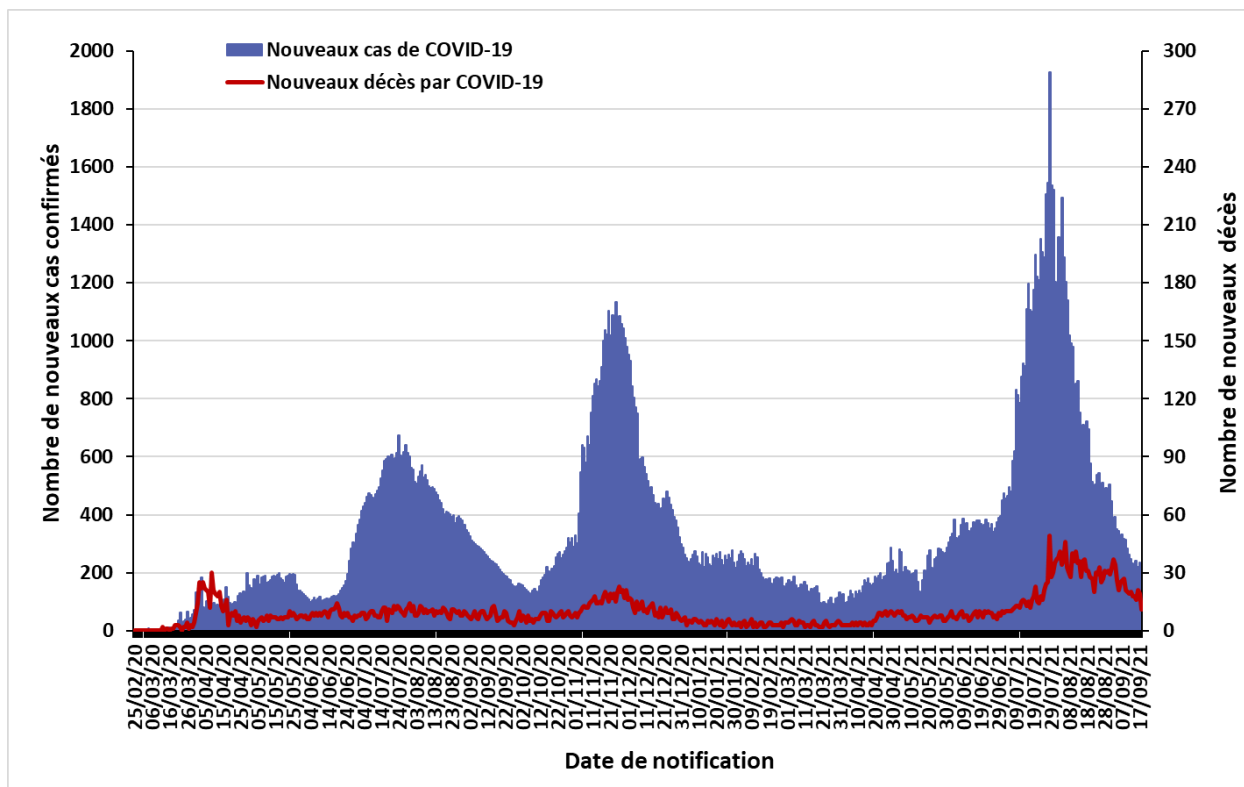


Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 18 septembre 2021 en Algérie



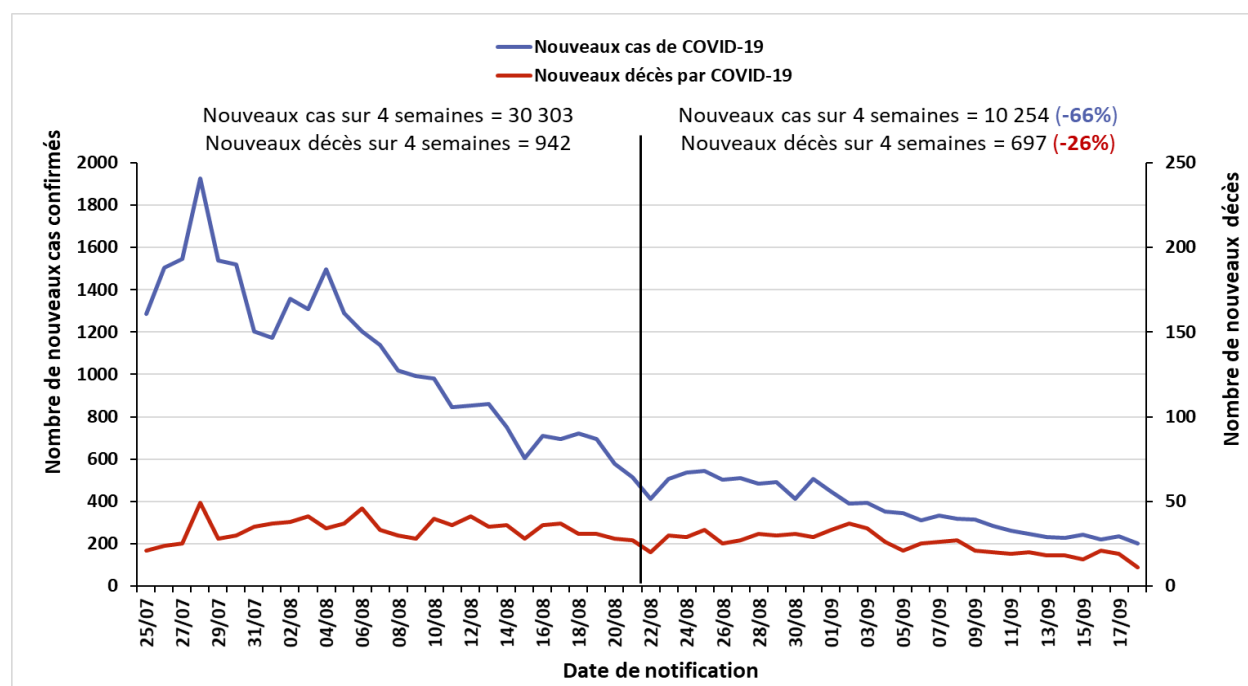
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 18 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		201 425
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		201
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	21
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	22
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	5
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		137 775
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		177
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		28
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 681
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		11
Taux de létalité		2,82%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 25 juillet au 18 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>